

FIDUCIAIRE

SAUGY

LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES

Rapport de révision des comptes
de l'exercice 2024, destiné
à l'Assemblée générale

20 mars 2025

Entreprise de révision agréée en qualité d'expert-réviseur
N° IDE CHE-107.028.810



Chemin des Aubépines 33
1004 Lausanne, Suisse

T. +41 21 643 10 60
F. +41 21 646 86 84

www.fiduciairesaugy.ch
info@fiduciairesaugy.ch

A l'Assemblée générale de la
LIGUE VAUDOISE CONTRE LE RHUMATISME

MORGES

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

L'organe de révision
FIDUCIAIRE SAUGY SA



Le réviseur responsable :
B. Crettaz, expert-réviseur agréé



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Bilan au 31 décembre

	Commentaires	2024	2023
		CHF	CHF
Actif			
Actif circulant			
Liquidités et titres	1	1'626'701	1'591'478
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	1'592'914	1'525'191
Créance vis-à-vis d'une institution liée	2a	88	215
Autres créances à court terme	3	5'035	39'149
Stocks	4	14'520	15'444
Comptes de régularisation actif	5	3'911	3'486
		10'233	7'993
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	6a	13'574	15'311
Immobilisations financières	6b	2	2'102
		13'572	13'209
Total de l'actif		1'640'275	1'606'789
Passif			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de livraisons et prestations	7	195'173	319'490
Dette vis-à-vis d'une institution liée	8	23'582	21'929
Comptes de régularisation passif	9	81'298	216'802
		90'293	80'759
Capital de fonds (fonds affectés)			
Fonds d'aide aux rhumatisants	10	266'579	264'579
Fonds risque s/valeur des titres		198'579	198'579
		68'000	66'000
Capital de l'organisation			
Capital libre (génééré)	11	1'178'523	1'022'720
Résultat de l'exercice		1'022'720	1'134'573
		155'803	-111'853
Total du passif		1'640'275	1'606'789



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Compte d'exploitation 2024

	Commentaires	2024	2023	Budget 2024
		CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Produits de collecte de fonds et contributions publiques	12	400'494	385'390	245'300
Part de la collecte nationale		7'756	7'993	7'500
Cotisations des membres		38'370	36'505	40'000
Contributions publiques		207'438	184'660	97'800
Sponsoring		694	9'249	5'000
Dons, y compris dons séjours médico-sociaux		146'236	146'983	95'000
Produits des prestations		359'775	371'337	345'500
Cours	13	218'628	201'975	202'500
Séjours médico-sociaux, hors dons		107'245	114'118	105'000
Moyens auxiliaires		8'207	9'650	9'500
Matériel d'information		0	83	500
Conférences		1'758	3'574	2'000
Autres prestations facturées		23'938	41'936	26'000
Total des produits		760'269	756'726	590'800
Charges directes de prestations	14	576'448	606'977	523'057
Charges de personnel		338'137	375'678	293'890
Charges liées aux locaux		91'395	82'438	83'167
Autres charges directes		146'916	148'861	146'000
Charges administratives	15	199'022	198'396	219'834
Charges de personnel		132'998	131'848	150'000
Charges liées aux locaux		15'834	14'902	14'834
Administration		29'016	31'533	28'500
Communication		1'373	3'259	5'000
Informatique		17'701	16'374	20'000
Amortissements		2'100	480	1'500
Charges d'obtention de financements	16	41'025	28'524	16'400
Charges de personnel		29'525	13'400	0
Communication		11'500	15'124	16'400
Résultat intermédiaire (- = déficit)		-56'226	-77'171	-168'490
Résultat financier (- = déficit)	17	74'754	74'885	21'000
Intérêts et produits des titres		26'063	29'333	22'000
Plus-values réalisées sur titres		934	728	0
Plus-values sur titres (non réalisées)		98'943	78'657	
Pertes réalisées sur titres		0	-8'228	0
Moins-values sur titres (non réalisées)		-48'740	-20'609	0
Charges financières		-2'446	-4'996	-1'000
Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)		18'528	-2'286	-147'490
Résultat hors exploitation / exceptionnel (- = déficit)	18	139'275	-106'567	0
Produits exceptionnels		220'573	113'798	0
Charges exceptionnelles		-81'298	-220'365	0
Résultat annuel sans résultat des fonds (- = déficit)		157'803	-108'853	-147'490
Fonds affectés	19	-2'000	-3'000	81'900
Attributions		-2'000	-3'000	0
		-2'000	-3'000	0
Utilisations		0	0	81'900
		0	0	81'900
		0	0	0
Résultat annuel (- = déficit)		155'803	-111'853	-65'590



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Tableau de variation du capital 2024 (en CHF)

Postes	Existant initial au 1.1.2024	Produits internes	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	Existant final au 31.12.2024
Moyens provenant du financement propre						
Capital libre (généré)	1'022'720	0	0		0	1'022'720
Résultat de l'exercice			0		0	155'803
Capital de l'organisation	1'022'720	0	0	0	0	1'178'523
Moyen provenant de fonds						
Fonds d'aide aux rhumatisants	198'579	0		0	0	198'579
Fonds risque s/valeur des titres	66'000	0	2'000			68'000
Capital des fonds avec affectation limitée	264'579	0	2'000	0	0	266'579



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes annuels 2024 de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme (LVR) ont été établis selon les normes comptables Swiss Gaap RPC et plus particulièrement en référence à la norme 21 propre aux organismes à but non lucratif, ainsi que selon les normes Zewo.

Les états financiers 2024 comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, l'annexe aux comptes et le rapport de performance. En tant que petite organisation au sens des Swiss GAAP RPC, le tableau de flux de trésorerie n'a pas lieu d'être établi.

Le compte d'exploitation comprend le résultat d'exploitation, le résultat hors exploitation et les variations des fonds (affectés et libres).

Conformément à la méthodologie Zewo, le résultat d'exploitation distingue les charges directes de prestations (projets), les charges administratives et les charges d'obtention de financements (collecte de fonds et publicité générale), pour déterminer la structure des coûts (charges par fonction) des organisations à but non lucratifs. La distinction s'appuie sur la base de la comptabilité analytique.

Principes d'évaluation

- Les fondements de la présentation des comptes et de l'établissement des rapports sont basés sur les Swiss Gaap RPC et son cadre conceptuel.
- Le principe de l'évaluation distincte de l'actif et du passif a été retenu; sauf indication contraire, l'évaluation des postes du bilan s'effectue à la valeur nominale à la date du bilan.
- Les titres des actifs circulants sont évalués à leur valeur boursière à la date du bilan.
- Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement justifiés.
- Les stocks sont présentés à leur valeur d'acquisition.
- Les avoirs et les dettes en devises étrangères sont intégrés au bilan selon le cours en fin d'année retenu par l'administration fédérale des contributions. Les transactions effectuées en cours d'année sont converties sur la base du cours à la date de la transaction.
- Les charges et les produits présentés correspondent par principe aux charges et aux produits bruts et sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été enregistrés.

Explications sur les postes du bilan et du compte d'exploitation

1. Liquidités et titres circulants

Liquidités & titres circulants	2024	2023
Liquidités	223'517.31	205'996.72
Titres circulants	1'369'397.00	1'319'194.00
Total au bilan	1'592'914.31	1'525'190.72



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Liquidités

Les liquidités représentent un montant total de CHF 223'517.31 et se répartissent comme suit :

Liquidités	2024	2023
Caisse	365.35	519.25
Compte postal	158'438.83	176'376.04
Comptes bancaires	64'713.13	29'101.43
Total au bilan	223'517.31	205'996.72

Titres circulants

Les placements font l'objet d'un règlement qui a été établi au 1^{er} janvier 2005. L'objectif est de procéder aux mêmes critères de placement que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR). La politique est de viser la plus grande sécurité possible avec des performances/rendements correspondant au marché. Les dispositions des articles 53, 54 et 55 OPP2 sont une référence pour la diversification des placements.

La répartition des titres se présentent comme suit :

Placements en CHF	2024	2023
Obligations suisses en CHF	464'525.00	443'510.00
Obligations en monnaies étrangères	0.00	0.00
	464'525.00	443'510.00
Actions et titres assimilés suisses	645'682.00	655'504.00
Actions et titres assimilés étrangers	0.00	0.00
	645'682.00	655'504.00
Fonds placement immobilier	259'190.00	220'180.00
Fonds placement mixte	0.00	0.00
Total au bilan	1'369'397.00	1'319'194.00

2. Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste est composé de créances vis-à-vis de débiteurs découlant des activités de l'organisation. Les postes ouverts au 31 décembre 2024 s'élèvent à **CHF 537.95**, correction de valeur pour les risques de pertes prise en compte sur la base des informations connues à ce jour CHF -450.00 soit un total net de **CHF 87.95**



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

2a. Crédit vis-à-vis d'une institution liée

Crédit vis-à-vis d'une institution liée	2024	2023
Compte-courant adunaromandie	5'035.28	39'149.00
Total au bilan	5'035.28	39'149.00

aduna romandie gère les finances, les ressources humaines et l'informatique de la LVR et le compte-courant enregistre les transactions financières entre les deux associations. Aucun intérêt n'est comptabilisé.

La LVR est membre de l'association aduna romandie.

3. Autres créances à court terme

Il s'agit principalement de l'impôt anticipé à récupérer auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) sur les revenus de l'exercice 2024, soit CHF 8'408.30.

D'un montant de CHF 1'919.21 relatif à la TVA dû par l'AFC (CHF 3'512.65 TVA à recevoir Q4 moins CHF 1'593.44 TVA due après décompte de concordance 2024).

Ainsi que de CHF 4'192.25 pour des charges sociales dues à la LVR.

4. Stocks

Il s'agit de documentation et de moyens auxiliaires évalués au prix d'achat. Le fournisseur principal est la Ligue Suisse contre le Rhumatisme.

5. Compte de régularisation actif

Le solde du compte s'articule comme suit :

Compte de régularisation actif	2024	2023
Collecte à recevoir (fundraising LSR)	7'755.98	7'993.00
Charges payées en avance (Ass. Sociales 2025)	2'476.85	0.00
Total au bilan	10'232.83	7'993.00

6a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles se composent comme suit :

Immobilisations	2024	2023
Corporelles (Mobilier)	1.00	2'101.00
Incorporelles (logiciel Abacus)	1.00	1.00
Total au bilan	2.00	2'102.00



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

6b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent comme suit :

Immobilisations financières	2024	2023
Garantie de Loyer	13'222.00	13'208.80
Caution pour clés salle	350.00	0.00
Total au bilan	13'572.00	13'208.80

La garantie de loyer, représentant six mois de loyer, a été constituée en 2022 en faveur du nouveau propriétaire des locaux de Morges. Le montant de CHF 350.00 pour des cautions versées pour des clés était classé dans les créances en 2023.

7. Dettes résultant de livraisons et prestations

Dettes résultant de livraisons et prestations	2024	2023
Dettes résultant de livraisons et prestations	23'582.10	21'929.00
Total au bilan	23'582.10	21'929.00

8. Dettes vis-à-vis d'une institution liée

Créances vis-à-vis d'une institution liée	2024	2023
Avance OFAS_LSR_contrat 2020-2023	0.00	216'802.02
Avance OFAS_LSR_contrat 2024-2027	81'297.95	0.00
Total au bilan	81'297.95	216'802.02

Le montant de CHF 216'802 découlait du contrat de sous-prestations entre la LSR et la LVR lié au financement de prestations par l'OFAS du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Le contrat actuel court sur la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Ce n'est qu'après le bouclage de la période 2024 à 2027 par la LSR et la restitution des chiffres à l'OFAS que le montant versé sera acquis. A ce stade, la LVR a provisionné le montant reçu en 2024.

9. Comptes de régularisation passifs

Comptes de régularisations passifs	2024	2023
Provisions diverses (inclus vacances et HS)	50'237.85	43'424.80
Produits reçus pour l'année suivante	40'055.00	36'596.00
Prestations payées pour l'année suivante	0.00	738.00
Total au bilan	90'292.85	80'758.80



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

10. Capital de fonds

Les différents fonds affectés font l'objet d'un détail du mouvement dans le tableau d'évolution du capital. Le but et les sources de fonds sont détaillés ci-après :

Fonds d'aides aux rhumatisants

Fonds constitué par des successions reçues dont le but est destiné à des mesures en faveur des rhumatisants.

	2024	2023
Solde au 1er janvier	198'578.59	198'578.59
Attribution	0.00	0.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	198'578.59	198'578.59

Fonds risques sur valeur des titres

Ce fonds a pour but de prémunir la LVR des incidences de grandes fluctuations boursières sur ses résultats annuels.

Il est calculé à hauteur de 5% de la valeur des titres.

	2024	2023
Solde au 1er janvier	66'000.00	63'000.00
Attribution	2'000.00	3'000.00
Utilisation	0.00	0.00
Solde au 31 décembre	68'000.00	66'000.00

11. Capital de l'organisation

Capital libre (génééré)

Il s'agit du report des résultats passés qui ont été générés par l'activité de la LVR. Ce poste est à la libre disposition de l'organisation dans les buts de celle-ci.

12. Produits de campagnes de collecte de fonds et contributions publiques

Part collecte nationale

La part de la collecte nationale provient des actions réalisées par la Ligue suisse contre le rhumatisme, dont le résultat net est distribué aux ligues cantonales en fonction d'une clé de répartition.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Cotisation des membres

La cotisation annuelle est de:

- Membres individuels CHF 40.-
- Membres couples CHF 60.-
- Membres soutien/entreprises CHF 100.-
- Membres d'honneur gratuit

La LVR comptait 991 membres au 31 décembre 2024 (967 au 31.12.2023).

Contributions des pouvoirs publics

Contributions des pouvoirs publics	2024	2023
OFAS	174'185.55	149'767.94
OFSP	33'252.64	34'891.61
Total	207'438.19	184'659.55

La subvention OFAS découle du sous-contrat de prestations 2024-2027, signé au début de l'année 2024, avec la Ligue Suisse contre le Rhumatisme, chapitre 4.1. (voir également chiffre 8.).

Legs et dons

Les dons pour les séjours médico-sociaux sont les suivants :

Dons pour les séjours	2024	2023
Fondation (anonyme)	5'000.00	10'000.00
Fondation Warnery	20'000.00	20'000.00
Fondation Hatt-Bucher	10'000.00	10'000.00
Fondation P. Mercier	10'000.00	8'000.00
Fondation L. E. Guignard	0.00	5'000.00
Fondation A. Fischer	3'000.00	3'000.00
Fondation Esther Locher Gurtner	50'000.00	50'000.00
Total	98'000.00	106'000.00

Hormis les dons pour les séjours médico-sociaux, la LVR a reçu deux dons pour CHF 45'000 destinés aux Consultations de Conseils sociaux ainsi que CHF 3'236.06 de dons divers.

13. Cours

Quelques nouveaux cours ont vu le jour. Les produits s'élèvent à CHF 218'628 contre CHF 201'975 en 2023.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

14. Charges directes de prestations

Cette rubrique comprend les charges directes des activités déployées par la LVR (Cours, Séjours adaptés, Moyens auxiliaires, ...). Les charges ont augmenté principalement en raison du développement des activités de conseils sociaux.

15. Charges administratives

Les charges administratives sont légèrement en hausse par rapport à 2023.

16. Charges d'obtention de financements

Il s'agit des actions de communication et du temps consacré à la visibilité des prestations de la LVR (relations publiques, site web, réseaux sociaux).

17. Résultat financier

Les titres sont évalués à leur valeur boursière et l'évolution des marchés boursiers durant l'année 2024 a amené la LVR à comptabiliser une plus-value (non réalisée) sur son portefeuille de CHF 98'943 (CHF 78'657 en 2023) et une moins-value (non réalisée) de CHF 48'740 (CHF 20'609 en 2023).

18. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles de CHF 81'297.95 représentent un acompte de subvention OFAS versé par la LSR pour la période contractuelle 2024-2027 mais dont le montant acquis à la LVR ne sera connu qu'à l'échéance du contrat. Aussi ce montant est comptabilisé comme une avance reçue qui reste due à la LSR jusqu'au décompte final de la période 2024-2027 (voir chiffre 8).

Les produits exceptionnels quant à eux comprennent :

- | | |
|---|-------------|
| • Décompte final OFAS contrat 2020-2023 | CHF 216'802 |
| • Produits divers hors exploitation | CHF 3'771 |

Le décompte final OFAS découlant du sous-contrat de prestation entre la LSR et la LVR a été établi et reçu dans le courant 2024 et il en découle un montant de CHF 216'802 versé à la LVR par la LSR.

19. Fonds affectés

Voir l'évolution des Fonds risques sur titres.



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

Indemnités versées aux membres de l'organe dirigeant

Le comité de la LVR exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération n'est versée.

Prestations à titre gratuit

Aucune prestation gratuite au sens des Swiss Gaap RPC n'a été reçue ou effectuée en 2024.

Engagements non-inscrits au bilan

Tous les engagements envers les projets de la LVR sont correctement inscrits au bilan de l'organisation.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées comprennent aduna romandie ainsi que la Ligue suisse contre le rhumatisme (LSR), association faîtière.

Différentes transactions ont lieu durant l'année principalement en lien avec la gestion des finances et des salaires (aduna romandie), des achats de moyens auxiliaires, subventions et collecte (LSR).

Evènements postérieurs à la date du bilan

Néant



RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

But de l'organisation

La Ligue Vaudoise contre le Rhumatisme (LVR) a pour but l'étude et la réalisation de tous les moyens propres à lutter contre les rhumatismes dans le canton de Vaud. Elle s'appuie pour ce faire sur les principes reconnus de la médecine et de l'approche médico-sociale.

La LVR utilise les moyens suivants pour atteindre ses buts :

- information, formation, perfectionnement et formation continue, prévention, travail social, soutien du personnel spécialisé ;
- défense des intérêts des personnes affectées par des maladies rhumatismales et de leurs proches auprès des autorités, des spécialistes, des prestataires de services et des assureurs ;
- coordination et promotion de la collaboration avec des institutions locales, régionales et cantonales poursuivant des buts similaires.

Organes dirigeants et leur durée de fonction

Norberg John Eric Michael	membre du comité président	signature collective à 2
Chamot Anne-Marie	membre du comité vice-présidente	signature collective à 2
Kohli Pierre	membre du comité trésorier	signature collective à 2
Bacq Annese Nathalie	membre du comité	
Gianinazzi Francesco	membre du comité	
Hügle Thomas	membre du comité	
Michaud Champendal Loraine	membre du comité	
Tauxe Françoise	membre du comité	
Erb Evelyne	secrétaire générale	signature collective à 2

Le comité a été réélu pour 4 ans lors de l'assemblée générale de 2022.

Personnes responsables de la gestion

Mme Evelyne Erb-Michel assure la gestion de la LVR en collaboration avec M. Pierre Kohli, membre du comité et trésorier.

L'établissement de la comptabilité est confié à aduna romandie à Lausanne, institution dont la LVR est membre. La fonction d'organe de révision est attribuée à la Fiduciaire Saugy S.A. à Lausanne.

La Ligue vaudoise contre le rhumatisme est exonérée fiscalement.

Liens avec des organisations liées

La LVR est membre de la Ligue suisse contre le rhumatisme, association faîtière des ligues cantonales contre le rhumatisme qui défend leurs intérêts. C'est elle qui négocie et contractualise les subventions avec les organismes fédéraux (OFAS, OFSP) ; elle a pour but également d'harmoniser les pratiques, notamment en matière de communication. Elle développe et déploie des projets nationaux.

La LVR est membre de l'association aduna romandie. Elle possède une représentation au sein de cette entité.

Outre la comptabilité, la LVR confie certaines tâches administratives (gestion des salaires, informatique) à aduna romandie. Elles sont définies par une convention de collaboration.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

Description des prestations fournies en relation avec les buts fixés et l'utilisation des fonds mis à disposition

Cours	Séjours médico-sociaux pour rhumatisants	Ateliers
Gymnastique au sol	Séjours accompagnés pour Rhumatisants (trois séjours)	La santé par le froid
Active Backademy		Yoga thérapeutique
Aquacura		Point de chute !
Aquawell		SEDh
Lombosport		
Equilibre au quotidien	Education thérapeutique	
Rythmique senior	Spondylarthrite ankylosante	Conférences
Pilates	Polyarthrite rhumatoïde	Tout public
Abdos-périnée	Maladies osseuses	Public ciblé
Marche		
Yoga		
Moyens auxiliaires	Documentation	
Conseil et vente	Information et mise à disposition du public (documentation LSR)	

Appréciation de la satisfaction des bénéficiaires de prestations

Chaque prestation fait l'objet d'une évaluation systématique. Une synthèse est envoyée à chaque intervenant.

Description de l'évolution des activités

La participation aux cours est soutenue et le nombre de membres en augmentation.

Les séjours médicaux sociaux adaptés ont eu lieu comme prévu. Ils ont enregistré un nombre conséquent de participants et se sont déroulés sans encombre, à la satisfaction de tous.

La mise en œuvre de nouveaux projets ponctuels (organisation ou participation à des événements publics, généraux ou ciblés, stands aux marchés) a permis à la LVR de se faire connaître du grand public.

OFAS : Le sous-contrat de prestations en vigueur a été signé pour la période 2024-2027.

Indications sur la façon dont on peut mesurer et apprécier si les objectifs sont atteints

Les indicateurs principaux sont le taux de fréquentation des activités organisées par la LVR et l'évaluation qualitative systématique en fin de prestation.

Ratios pertinents pour la réalisation des objectifs

Les ratios principaux sont liés aux cours et vacances pour rhumatisants ainsi qu'aux ateliers spécifiques.



RAPPORT DE PERFORMANCE 2024

	2024	2023
Taux de fréquentation des cours (rapport au nb de personnes inscrites) 2024: 10 cours différents, 123 séances, 1050 participants	72.0%	75.0%
Taux de fréquentation des séjours médico-sociaux pour rhumatisants (rapport à la capacité) 3 séjours, 53 participants (capacité à 66 maximum)	80.0%	76.0%
Participants aux vacances pour rhumatisants	53	57

Principaux risques auxquels la LVR est exposée et les systèmes permettant de les contrôler
En temps normal, le risque principal sur les cours et séjours provient de la baisse ou du manque de participants pour ces différentes activités.

Via les outils statistiques et les travaux de vérification effectués par la secrétaire générale ainsi que par le comité, la LVR peut anticiper les variations de participants, changements législatifs, etc. qui pourraient remettre en cause lesdites activités.

Ces activités étant partiellement financées par des fonds publics, la perte de financement peut influencer la pérennité de certaines prestations.

En 2024, les activités des cours se sont développées. Nous avons notamment mis sur pieds 2 nouveaux cours (yoga et abdos-périnée) et accentué notre présence dans de nouveaux lieux (Cossonay par exemple). Certains ateliers ont pu être pérennisés (Yoga thérapeutique et Syndrome Ehlers-Danlos hypermobilité par exemple). Le groupe de parole pour jeunes rhumatisants se réunit désormais une fois par mois.

La LVR a pu compter sur des soutiens financiers obtenus de la part de fondations.

12.03.2025/EEM